

Les faiseurs de bateaux, Saint-Omer

Date :

Deux embarcations spécifiques du marais audomarois sont fabriquées sur place : l'escute et le bacôve. Elles sont l'unique moyen de déplacement jusqu'à la création de chemins terrestres et de ponts au début des années 1970. Leur fabrication et leur usage perdurent encore aujourd'hui grâce au tourisme.



La rue des faiseurs de bateaux - faubourg du Haut-Pont - Saint-Omer © Carl

Peterolff



Les acôves dans le marais © Frédéric Legris



Une escute © Carl Peterolff



Le goudronnage d'une escute © Frédéric Legris

Les types de bateaux

Les embarcations du marais font partie de la famille des bateaux à fond plat que l'on trouve aux Pays-Bas dans le delta du Rhin. Ils partagent aussi des points communs avec les barques des hortillonnages d'Amiens ou du marais Vernier dans l'estuaire de la Basse Seine. L'escute tire son nom du néerlandais scute qui veut dire barque. C'est la « voiture » du marais. Elle sert au transport des personnes et des petites quantités de matériel ou de récolte. Maniable, rapide, elle mesure de 5 à 8 mètres de long pour un 1,2 à 1,8 mètres de large environ. Le bacôve, du néerlandais cogghe, signifiant le bateau et utilisé pour convoier des marchandises, est le « camion » du marais. Ses 9,5 mètres de long pour 2 mètres de large lui permettent de transporter jusqu'à 4 tonnes de marchandises : légumes, animaux, matériel...

Modes de propulsion

Jusqu'à l'arrivée des premiers moteurs dans les années 1930, les bateaux sont propulsés à la main de différentes façons. Avec la perche, le batelier prend appui sur le fond du fossé ou de la berge. Avec la ruie (du néerlandais, roeinen, ramer), il effectue des mouvements amples dans l'eau. La drome (du flamand dromen, pousser) lui permet de pousser le bateau en marchant depuis la berge.

La fabrication

Ces bateaux sont fabriqués en chêne issu des forêts locales. C'est un bois dur qui résiste à l'immersion continue. La forme du bateau est cintrée avec une pointe à l'avant et une autre à l'arrière permettant de fendre l'eau. Les wrang, pièces en bois arrondies situées sur le côté et le fond du bateau en constituent l'ossature. Dessus, sont fixées les planches constituant la coque. Elles sont chauffées pour leur faire épouser la forme cintrée. Puis, le bateau est passé au goudron naturel pour le rendre étanche.

La relance de l'usage

Dans les années 2000, l'activité a presque disparu. Un jeune habitant des faubourgs du marais suit des études de charpenterie de marine puis se forme auprès d'un ancien fabricant de bateaux. Il crée « Les faiseurs de bateaux », labellisée

entreprise du patrimoine en 2015. Outre les modèles locaux, il fabrique aussi des bateaux en bois pour les hortillonnages d'Amiens et d'autres régions de France.